

# **Apprentissage**

Manuel utilisateur

Administrateur CFA

# Historique des versions

Date	Auteur	Élément
05/07/2021	CNFPT	Version initiale
22/06/2021	CNFPT	Ajout de la partie « Avenant » et « Tableau de bord »
19/04/2022	CNFPT	Ajout de la partie « Simulation »
08/07/2022	CNFP	Prise de l'évolution liée au « RNCP »

# Sommaire

1	Pour bien débuter	4
1.1	Introduction	5
1.2	Navigation dans le document	5
1.3	Légende	6
1.4	Compléments d'information	6
2	Terminologie	7
3	L'application Apprentissage	9
3.1	Pourquoi l'application Apprentissage ?	10
3.2	Déploiement du CNFPT	10
4	Connexion à l'application	11
5	Accréditation	13
5.1	Je fais une demande d'accréditation	14
5.2	Je recherche et consulte une demande d'accréditation	17
6	Utilisateurs	19
6.1	Je créé un gestionnaire CFA	20
6.2	Je recherche un gestionnaire CFA	21
7	Tableau de bord	22
8	Financement	24
8.1	Je <mark>dépose une demande de financement</mark>	25
8.2	Je recherche et consulte une demande de financement	33
8.3	Je visualise l'accord de prise en charge (APC) de ma demande de financement	34
8.4	Je suis la comptabilité de ma demande de financement	35
<mark>8.5</mark>	J'effectue une simulation	37
9	Avenant	39
<mark>9.1</mark>	Je dépose un avenant	40
9.2	Je recherche et consulte un avenant	48
9.3	Je visualise l'accord de prise en charge (APC) de mon avenant	49
9.4	Je suis la comptabilité de mon avenant	51
9.5	Je récupère une demande de financement	53

# 1 Pour bien débuter

#### 1.1 Introduction

Ce guide a été rédigé sous la forme d'une liste d'actions.

Il liste les principales actions que l'utilisateur de l'application Apprentissage est susceptible de réaliser au cours de sa découverte de l'outil.

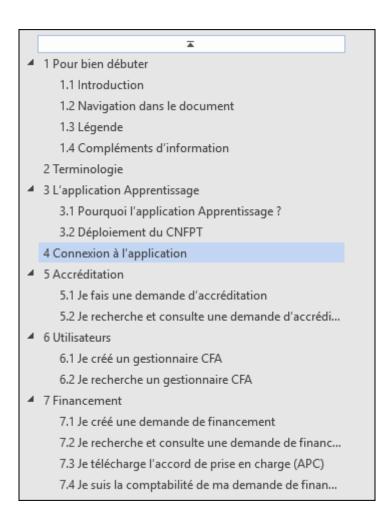
## 1.2 Navigation dans le document

L'ensemble des actions est accessible via le sommaire.

Celles-ci sont classées par thématique afin d'être accessibles rapidement lors de la survenue d'une interrogation.

Chaque thématique présente les actions par ordre chronologique.

NB: L'affichage du « volet de navigation » dans Microsoft Word permet une navigation et une recherche facilitée entre les différents items.



Ce volet de navigation est accessible sur l'onglet « Affichage » dans Microsoft Word puis en cliquant sur la coche « Volet de navigation ».

En PDF, ce volet de navigation est accessible sur l'onglet « Affichage » / « Afficher » / « Volets du navigateur » / « Signets »

NB 2 : La navigation est facilitée par l'inclusion de renvois entre les différentes actions accessibles en faisant <u>Ctrl +clic</u> sur le lien.

# 1.3 Légende

<u>Illustrations</u>	<u>Exemples</u>
Action à réaliser	« Je crée une demande d'accréditation » (suivi par une ou des copies d'écrans explicatives)
Cliquer ici 1	« Cliquer pour créer la demande d'accréditation » (indique où cliquer sur la copie d'écran et dans quel ordre le faire)
⇒ Résultat de mon action	« La demande d'accréditation est créée » (suivi la plupart du temps par une copie d'écran montrant l'action réalisée)
Point d'attention important	« Attention, après la création, ma demande d'accréditation est au statut « Déposée »
Information notable	« Afin de pouvoir créer une demande de financement, ma demande d'accréditation doit être validée»
•	Copie d'écran tronquée pour un affichage plus lisible

# 1.4 Compléments d'information

Vous ne trouvez pas la réponse dans le guide ? Vous pouvez poser la question au courriel suivant :

assistance. apprent is sage @cnfpt.fr

# 2 Terminologie

Termes	Définition
CFA	Les centres de formation d'apprentis (CFA) donnent aux apprentis une formation générale et technique qui complète la formation reçue dans les entreprises.
Code RNCP	Le RNCP, c'est-à-dire le Répertoire National de la Certification Professionnelle, permet de répertorier toutes les formations et tous les titres certifiés par la CNCP (Commission Nationale de la Certification Professionnelle)
DREETS	La DREETS est appelée à piloter, communiquer et évaluer les politiques publiques qui lui sont dévolues : économie, emploi, compétence, Travail, concurrence, consommation, répression des fraudes, métrologie et cohésion sociale
UAI CFA	<ul> <li>« <u>UAI</u> » signifie « Unité Administrative Immatriculée ».</li> <li>Chaque établissement scolaire bénéficie d'un code UAI (ex-RNE) composé de 7 chiffres et d'une lettre (par exemple 0951099D) :         <ul> <li>3 premiers chiffres (095) qui correspondent au département (par exemple 012 pour l'Aveyron, 095 pour le Val-d'Oise, 974 pour la Réunion);</li> <li>4 chiffres (1099) qui permettent d'identifier un établissement de façon unique dans le département;</li> <li>1 lettre (D) qui sert de checksum (ou somme de contrôle) pour vérifier la bonne saisie du code.</li> </ul> </li> </ul>
N° de déclaration d'activité (NDA)	Le numéro de déclaration d'activité, délivré par la DREETS est nécessaire pour exercer une activité d'organisme de formation ou de formateur indépendant.
АРС	Accord de prise en charge

# 3 L'application Apprentissage

## 3.1 Pourquoi l'application Apprentissage?

La publication de la loi 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique a fait émerger pour le CNFPT, une nouvelle compétence : le financement de l'apprentissage dans la fonction publique territoriale. L'article 62 de la loi du 6 août 2019 prévoit ainsi que le CNFPT finance à hauteur de 50 % les frais de formation des apprentis recrutés après le 1er janvier 2020 par les collectivités territoriales et les établissements publics en positionnant ainsi l'établissement comme un acteur majeur de l'apprentissage dans le secteur public local.

Dans le cadre de cette loi, le CNFPT a mis en place une solution qui :

- Permet aux CFA de déposer et gérer leur dossier d'identification ainsi que leurs demandes de financement, mais aussi d'échanger avec le CNFPT,
- Permet au CNFPT de :
  - o Accréditer les CFA (sur la base des dossiers d'identification déposés par les CFA)
  - o Instruire et traiter les demandes de financement
  - Piloter l'activité aux niveaux opérationnel et stratégique
  - o Administrer l'ensemble de la solution cible (ce qui inclut l'intranet et l'extranet, les référentiels, etc.)
  - o Extraire les données qui lui seront nécessaires.

## 3.2 Déploiement du CNFPT

Le CNFPT décline son activité sur le territoire national par le biais de 18 délégations régionales, 4 instituts nationaux spécialisés des études territoriales (INSET) et l'Institut national des études territoriales (INSET)

Chaque délégation est en charge de traiter les demandes d'accréditation et de financement effectuées sur son territoire.

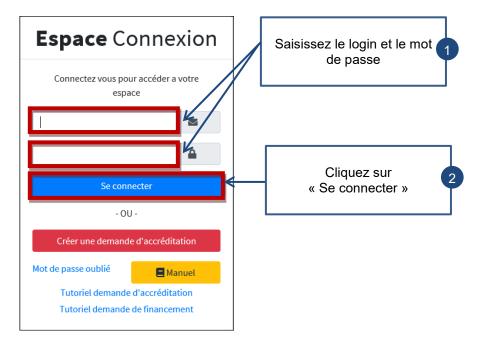
Les territoires concernés sont les suivants :

- Auvergne-Rhône-Alpes
- Bourgogne-Franche-Comté
- Bretagne
- Centre
- Corse
- Grand Est
- Guadeloupe
- Guyane
- Hauts-de-France
- Ile-de-France (75-77-93-94)
- Ile-de-France (78-91-92-95)
- Martinique
- Mayotte
- Normandie
- Nouvelle-Aquitaine
- Occitanie
- Pays de La Loire
- Provence-Alpes-Côte-D'azur
- Réunion

# 4 Connexion à l'application

Si je possède un login / mot de passe, je peux me connecter, sinon je dois faire une demande d'accréditation.

# Je me connecte à l'adresse https://apprentissage.cnfpt.fr



# **5 Accréditation**

#### 5.1 Je fais une demande d'accréditation

L'accréditation du CFA est le préalable nécessaire au dépôt d'une demande de financement. La demande d'accréditation initiée par un CFA, ou enregistrée par le CNFPT, déclenche la création d'un compte utilisateur aux droits restreints sur la solution applicative web.

Cette demande d'accréditation est soumise à validation, après vérification des éléments du dossier d'identification du CFA.

Les pleins droits en sa qualité d'organisme de formation ne seront attribués qu'au moment de la validation de l'accréditation par le CNFPT.

L'accréditation est valable pour l'année civile en cours.

Les demandes d'accréditation effectuée par courriel entre Octobre 2020 et Juin 2021 possèdent un compte CFA déjà associé dans l'application. Il n'est donc pas nécessaire de créer une nouvelle demande.

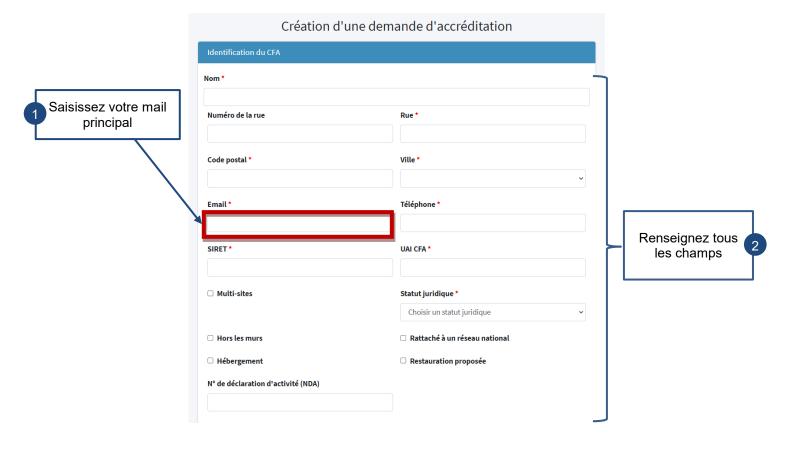
Dans ce cas, le CFA pourra se connecter en utilisant le login XXXX et pour mot de passe son SIRET (14 caractères)

#### Je me connecte à l'adresse https://apprentissage.cnfpt.fr





#### J'accède à la page de création de la demande d'accréditation



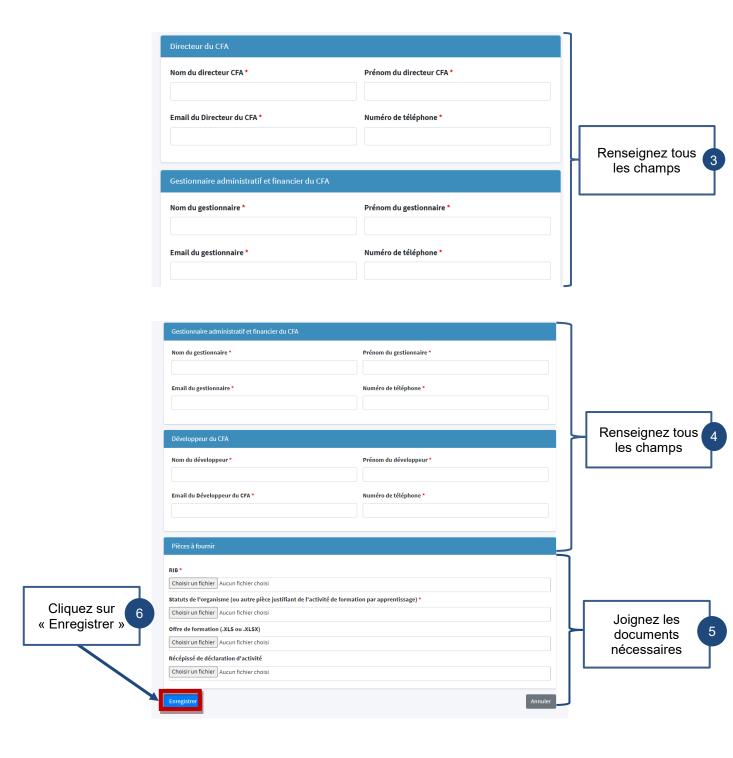
Le code SIRET est un champ numérique sur 14 caractères. Un contrôle d'unicité du code est effectué au moment de la validation de la création de la demande.



Le code est UAI CFA (exemple : 0951099D) est un champ sur 7 caractères (XXXYYYYZ) :

- XXX : Département du CFA (ex : 095)
- YYYY: Numéro d'identification de l'établissement dans le département
- Z: Une lettre

Le numéro de déclaration d'activité (NDA) est un numéro délivré par la DREETS.





Si le formulaire comporte des erreurs, les documents devront, de nouveau, être sélectionnés.

Une fois la création de la demande effectuée, un courriel est envoyé à l'adresse principale avec les informations de connexion suivantes :



- Login
- Mot de passe

Un nouveau mot de passe sera demandé à la première connexion.

### Je reviens sur la page de connexion



⇒ La demande d'accréditation est créée.



Cette connexion est « partielle », la demande d'accréditation n'est pas encore validée, le CFA peut voir la progression de l'état de sa demande, et le cas échéant répondre aux demandes de complément demandées par le CNFPT.

### 5.2 Je recherche et consulte une demande d'accréditation



Tant que la demande d'accréditation n'est pas validée, le CFA ne pourra suivre que l'état de sa demande et le cas échéant apporter des compléments à des demandes du CNFPT.

#### Je me connecte à l'application (cf. 4.1 Je me connecte à l'application) Déconnexion SMAH Abde Ma demande d'accréditation Accueil / Ma demande d'accréditation Tableau de bord Ma demande d'accréditation ■ Utilisateurs N° de la demande Nom du CFA Département Statut ☑ Demandes d'accréditati**ó**n Validée Abde ☑ Demandes de financement 02106000242 9 Mon compte Cliquez sur

Cette écran de résultat de demande d'accréditation permet au CFA de suivre la progression de sa demande grâce au statut de celle-ci.

Les différents statuts sont les suivants :

« Demande d'accréditation »

- « Déposée » à la création de la demande d'accréditation
- <u>« Incomplète »</u> si le CNFPT demande un complément d'information
  - Un message indiquera au CFA les pièces manquantes.
- « Validée » si tous les éléments du dossier sont corrects.
- <u>« Refusée »</u> si la demande est rejetée et les droits du compte utilisateur associé restent restreints.

Une modification de la demande d'accréditation par le CFA refait passer celle-ci au statut « Déposée ».

Un courriel est envoyé au CFA à chaque changement de statut.

Une fois l'accréditation validée, le CFA va pouvoir :

- Créer des utilisateurs CFA
- Créer et suivre les demandes de financement.



# **6 Utilisateurs**

# 6.1 Je créé un gestionnaire CFA

## Je me rends sur la page de connexion (cf. 4.1 Je me connecte à l'application)

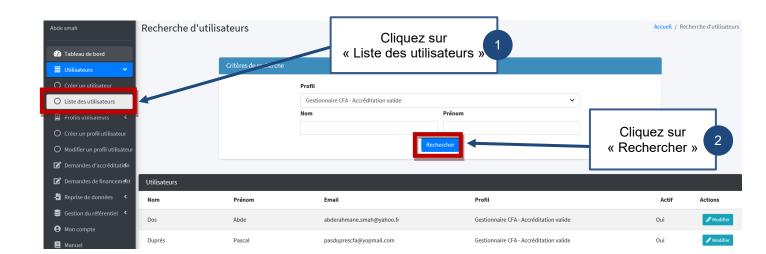




Un administrateur CFA ne peut pas créer plus de 2 gestionnaires CFA

# 6.2 Je recherche un gestionnaire CFA

# Je me rends sur la page de connexion (cf. 4.1 Je me connecte à l'application)





La création du compte entraine l'envoi d'un mail au gestionnaire CFA avec ses identifications de connexion.

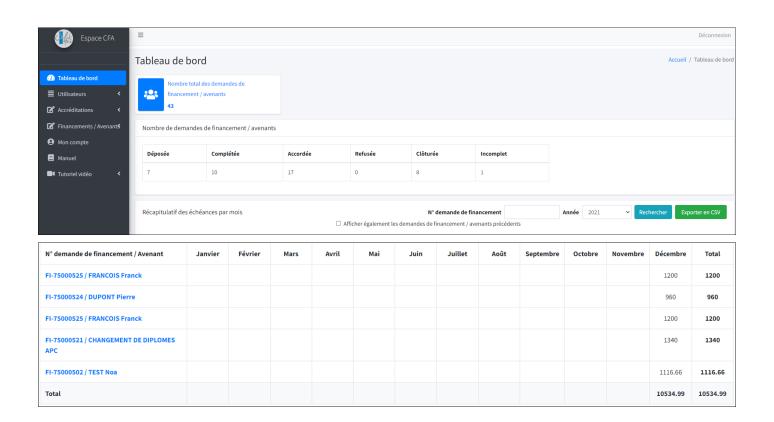
# 7 Tableau de bord

Lors de la connexion, le CFA arrive sur un tableau de bord permettant d'afficher un récapitulatif du nombre des demandes de financement et avenant en fonction de leur état (Déposé, Complété, Accordé, Refusé, Clôturé, Incomplet)



Ce tableau de bord permet également d'afficher les demandes de financement / avenant avec le montant à facturer par mois sur un an.

Ce tableau peut être exporter en format csv.



# **8 Financement**

# 8.1 Je dépose une demande de financement



Une fois le CFA accrédité par le CNFPT, il peut déposer une ou plusieurs demande(s) de financement par année civile suite à la signature d'un contrat d'apprentissage,

La demande de financement va être instruite par le CNFPT et passer plusieurs étapes de vérification avant d'être acceptée

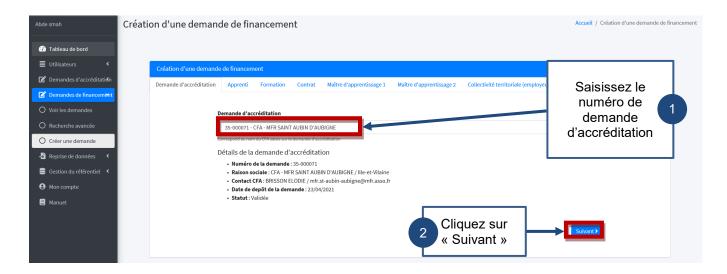
Je me rends sur la page de connexion (cf. 4.1 Je me connecte à l'application)

Je me rends sur le menu « Demande de financement » / « Créer une demande »

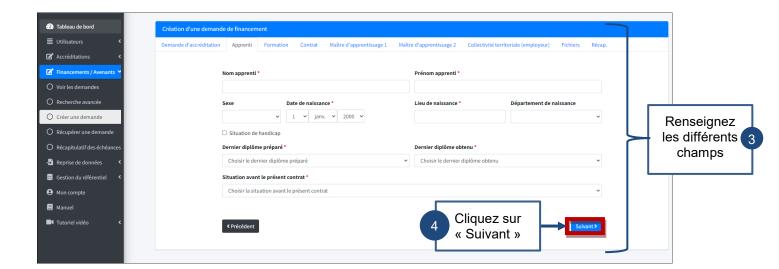
⇒ La page de création de la demande de financement s'affiche



L'onglet « Demande d'accréditation » permet d'afficher les éléments d'identifiant le CFA



### ⇒ L'onglet « Apprenti » s'affiche





Au niveau de cet écran, le CFA va pouvoir déclarer un apprenti en situation de handicap. Pour cela il devra cocher la case « Situation de handicap ».

Le CFA pourra alors saisir une majoration relevant du handicap au niveau de l'onglet « Formation ».

La saisie de cette majoration entrainera le téléchargement obligatoire d'un devis.

L'onglet « **Formation** » permet de renseigner les informations relatives au CFA et au diplôme (et à sa durée) pour lequel la formation sera dispensée.

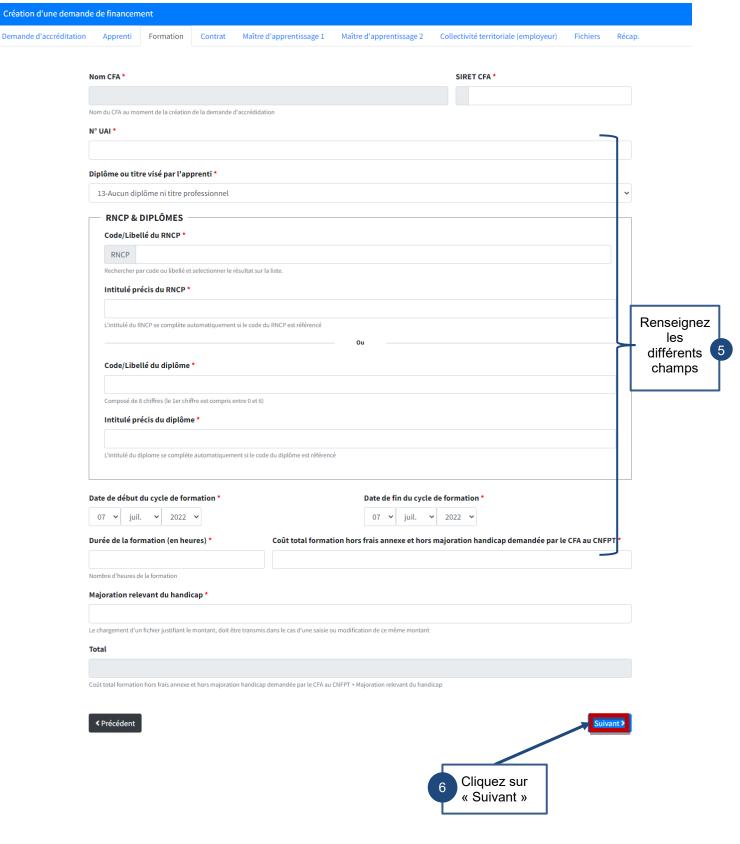
Le SIRET est pré-renseigné par le code Siret du CFA et déclaré au CERFA. La modification des 5 derniers caractères du SIRET est possible et permet ainsi de gérer les demandes de financement des filiales.

# i

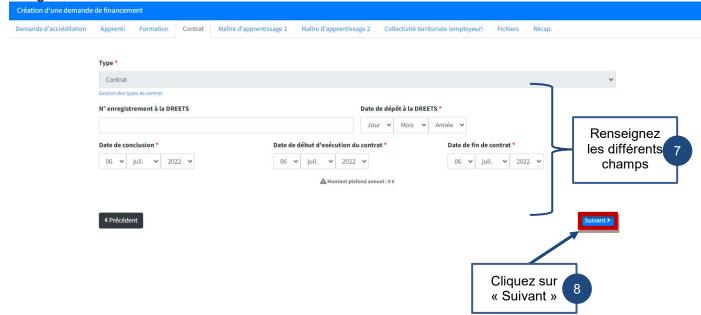
#### **RNCP:**

Chaque code RNCP est associé à un ou plusieurs codes diplômes :

- Si l'utilisateur saisit un code ou un libellé RNCP, cela va filtrer sur les codes diplômes associés,
- Si l'utilisateur saisit un code ou un libellé Diplôme, cela va filtrer sur le code RNCP associé.
- Si le code diplôme saisi n'est associé à aucun code RNCP, celui-ci prendra la valeur 0000 RNCP NON EXISTANT.
- Si après une saisie, le CFA souhaite modifier le code Diplôme, il devra alors supprimer le code RNCP précédemment trouvé pour que le nouveau code RNCP soit affiché.



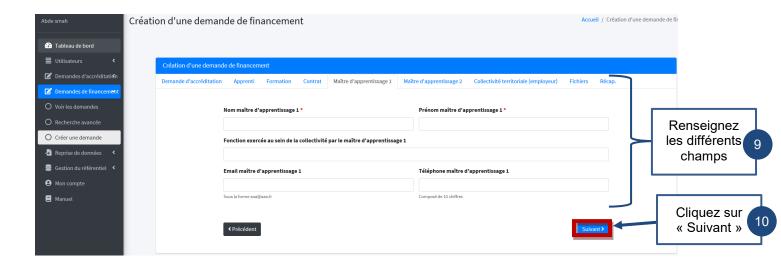
# ⇒ L'onglet « Contrat » s'affiche



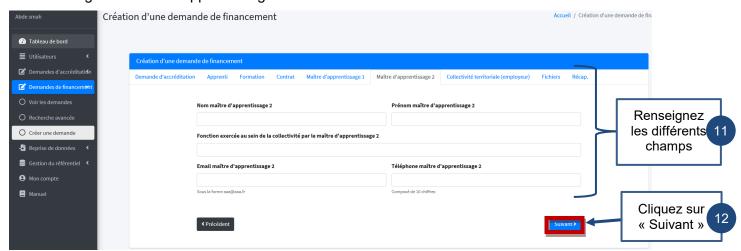


Les onglets « Maitre d'apprentissage 1 » et « Maitre d'apprentissage 2 » permettent de renseigner les informations relatives aux personnes qui vont accompagner l'apprenti dans sa formation.

### ⇒ L'onglet « Maître d'apprentissage 1 » s'affiche



#### ⇒ L'onglet « Maître d'apprentissage 2 » s'affiche



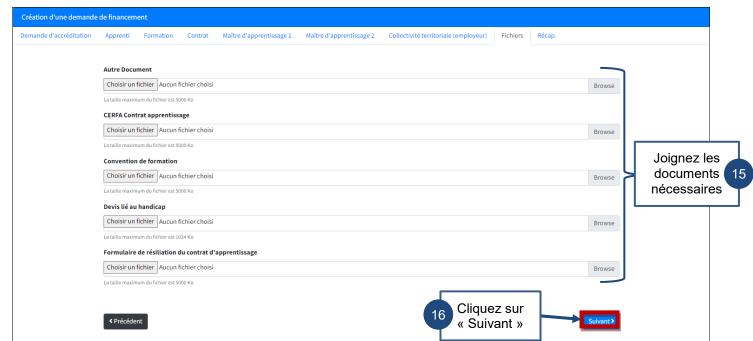
⇒ L'onglet « Collectivité territoriale (employeur) » s'affiche Contrat Maître d'apprentissage 1 Maître d'apprentissage 2 Collectivité territoriale (employeur) Fichiers Récap. Numéro d'accord préalable de financement Saisir le numéro complet (ex : ACC-049-22-000001) Nom collectivité \* SIRET collectivité \* Rue collectivité \* Numéro rue collectivité Renseignez les différents Code postal collectivité \* Ville collectivité \* champs Sélectionner une valeur après avoir saisie un code postal Type de collectivité \* Email collectivité \* Téléphone collectivité \* Effectif de la collectivité Composé de 10 chiffres Cliquez sur

« Suivant »

## ⇒ L'onglet « Fichier » s'affiche

 $\Rightarrow$ 

✓ Précédent

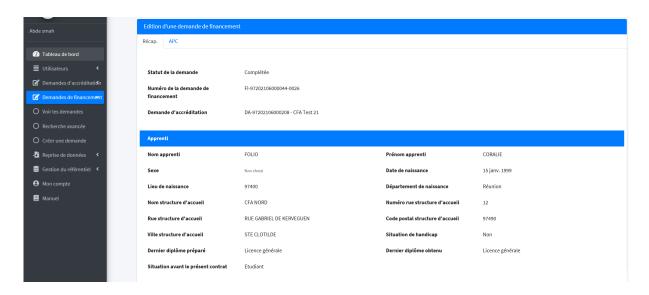




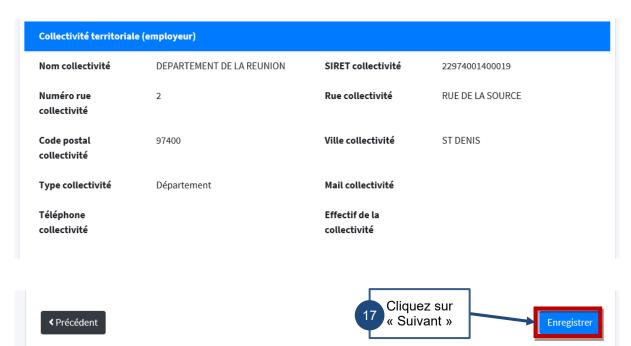
Si le formulaire comporte des erreurs, les documents devront, de nouveau, être sélectionnés.



L'onglet « Récapitulatif » est une restitution de l'ensemble des renseignements saisis. Le CFA va pouvoir envoyer sa demande de financement une fois qu'il a vérifié l'exactitude de ses saisies.









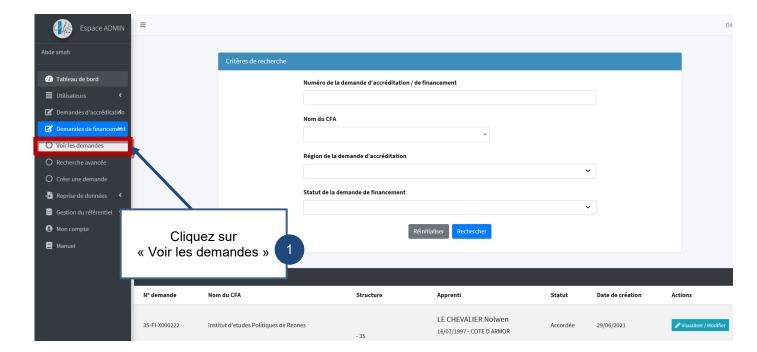
L'onglet « Récapitulatif » est une restitution de l'ensemble des renseignements saisis. Le CFA va pouvoir envoyer sa demande de financement une fois qu'il a vérifié l'exactitude de ses saisies.

#### 8.2 Je recherche et consulte une demande de financement



Tant que la demande d'accréditation n'est pas encore validée, le CFA pourra suivre uniquement l'état de sa demande et le cas échéant apporter des compléments à des demandes du CNFPT.

### Je me connecte à l'application (cf. 4.1 Je me connecte à l'application)



Cette écran de résultat permet au CFA de suivre la progression de sa demande de financement.



A la création de la demande de financement, celle-ci aura le statut <u>« **Déposée »**</u>. Le CNFPT va pouvoir vérifier la complétude du dossier et sa recevabilité.

Le statut peut évoluer vers <u>« Incomplète »</u> si la demande nécessite un complément d'information. Le CFA pourra alors compléter sa demande de financement selon les prescriptions du CNFPT.

Une fois la complétude vérifiée, le CNFPT validera la demande qui passera au statut « Complétée ».

Si la demande est <u>« accordée »</u>, le CFA pourra accéder à l'onglet APC (Accord de Prise en Charge) et pourra y visualiser l'accord.

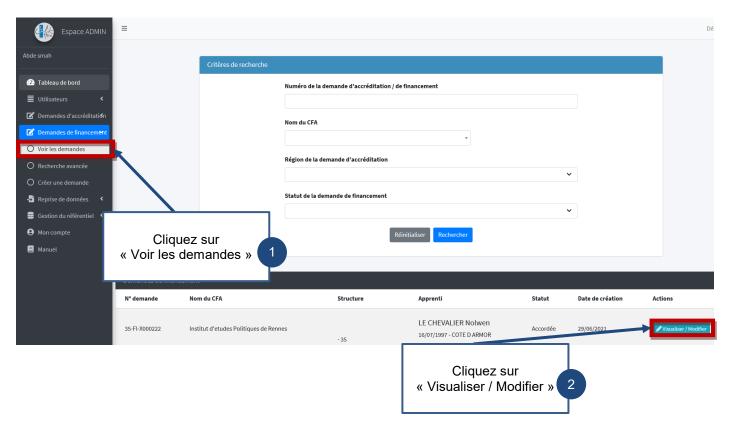
Le CFA aura également accès au suivi financement de sa demande.

# 8.3 Je visualise l'accord de prise en charge (APC) de ma demande de financement

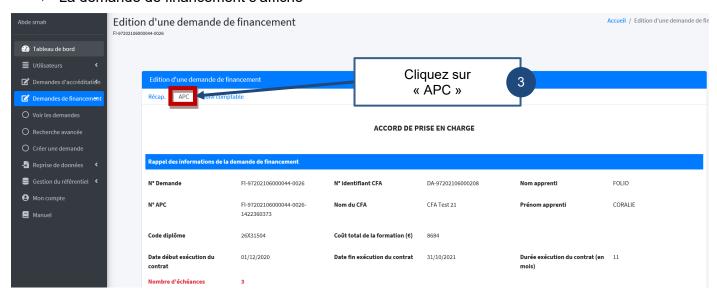
### Je me connecte à l'application (cf. 4.1 Je me connecte à l'application)



La demande de financement doit avoir le statut « Accordée » pour pouvoir télécharger l'APC (Accord de Prise en Charge).



#### ⇒ La demande de financement s'affiche







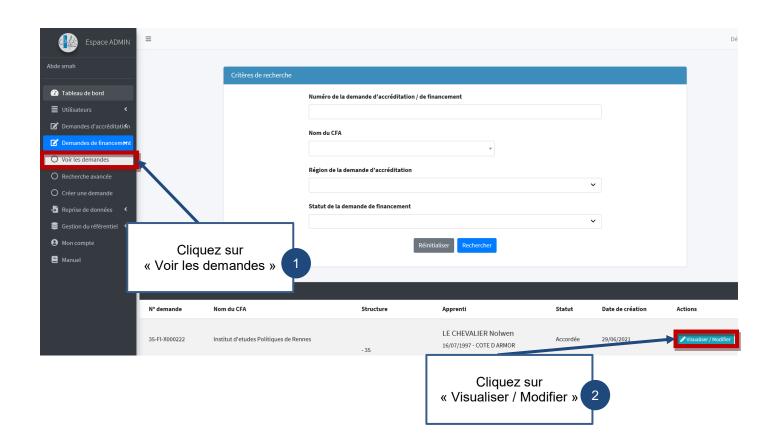
Après accord de prise en charge, l'échéancier prévisionnel des versements associé à la demande est calculé sur la base du référentiel des coûts annuels maximum de formation pris en charge pour une année scolaire et par diplôme.

## 8.4 Je suis la comptabilité de ma demande de financement

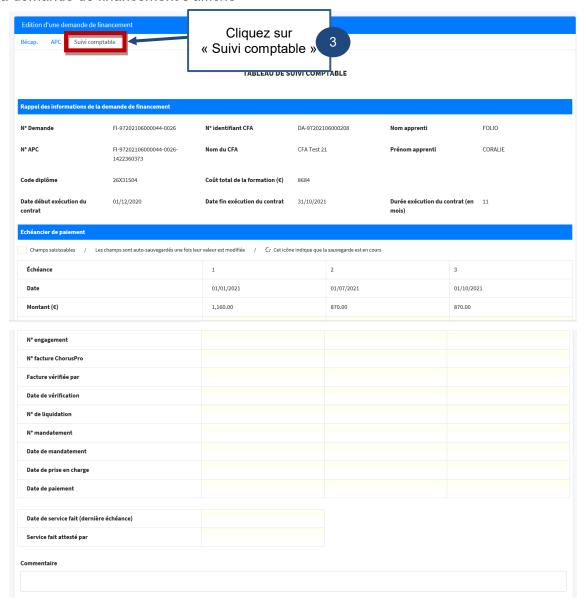
### Je me connecte à l'application (cf. 4.1 Je me connecte à l'application)



La demande de financement doit avoir le statut « Accordée » pour pouvoir accéder à l'onglet « Suivi Comptable »



⇒ La demande de financement s'affiche



⇒ Il est alors possible de suivre le traitement des différentes factures.

Le CFA peut être amené à se demander quel serait le cout total de prise en charge par le CNFPT.

Cette fonctionnalité permet au CFA de faire cette simulation à partir :

- Du code RCNP ou du code diplôme
- Du cout de la formation
- De la majoration relevant du handicap
- De la date de conclusion du contrat
- Des dates de début et de fin de contrat



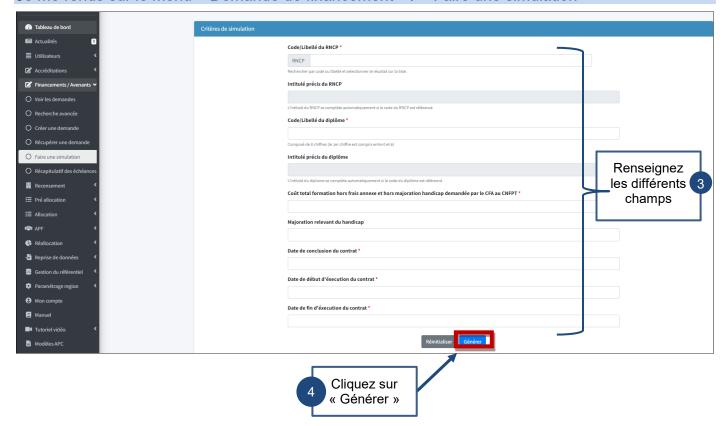
#### RNCP:

Chaque code RNCP est associé à un ou plusieurs codes diplômes :

- Si l'utilisateur saisit un code ou un libellé RNCP, cela va filtrer sur les codes diplômes associés,
- Si l'utilisateur saisit un code ou un libellé Diplôme, cela va filtrer sur le code RNCP associé.
- Si le code diplôme saisi n'est associé à aucun code RNCP, celui-ci prendra la valeur 0000 RNCP NON EXISTANT.
- Si après une saisie, le CFA souhaite modifier le code Diplôme, il devra alors supprimer le code RNCP précédemment trouvé pour que le nouveau code RNCP soit affiché.

Je me rends sur la page de connexion (cf. 4.1 Je me connecte à l'application)

Je me rends sur le menu « Demande de financement » / « Faire une simulation »



⇒ Le résultat de la simulation est affiché avec un récapitulatif des critères de recherche ainsi que l'échéancier de paiement

Code diplôme	26C3260C		Coût de la formation sur toute la période du contrat (hors frais annexes)	6700	Date de conclusion du contrat		23/07/2021
Date de début d'éxecution du contrat	05/04/2022			04/04/2023			
Durée exécution du contrat (en mois)	12						
Cout total de prise en charge par le CNFPT 7,3		7,350.00					
Majoration relevant du handicap		4000					
Nombre d'échéances	3						
RÉSULTAT DE LA SIMULATION							
Echéancier de paiement							
Échéance		1		2		3	
Date		05/05/2022		05/11/2022		05/02/2023	
Montant (€)		2940,00		2205,00		2205,00	

# 9 Avenant

## 9.1 Je dépose un avenant

Un avenant à la demande de financement peut être créé. Celui permet d'apporter une ou plusieurs modifications à la demande de financement accordée au préalable et toujours en cours.



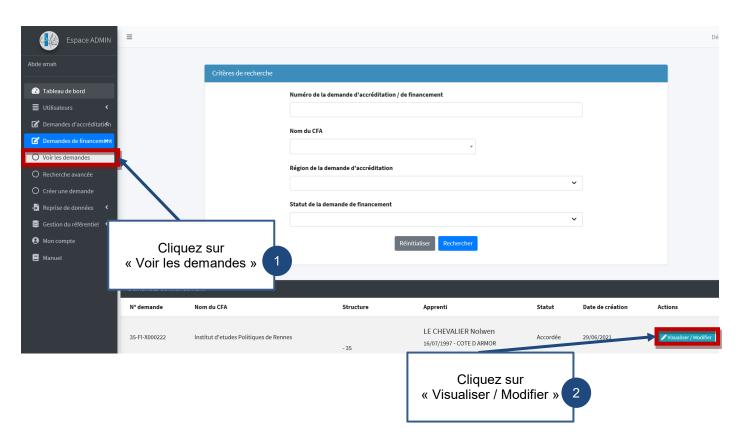
Un avenant peut être créé sur uniquement une demande de financement au statut suivant :

- Complet
- Accordée
- Clôturée

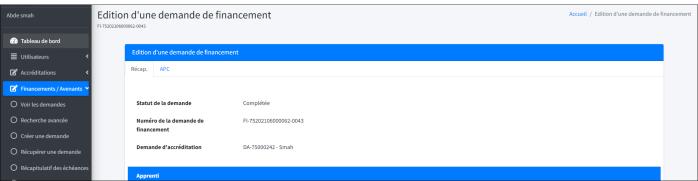
Tous les champs d'un avenant sont modifiables.

Je me rends sur une demande de financement (cf. 7.2 <u>Je recherche et consulte une demande de financement</u>)

Je recherche la demande de financement sur laquelle je souhaite effectuer un avenant



⇒ La demande de financement s'affiche, je vais en bas de la page de la demande de financement







⇒ La page de création de l'avenant s'affiche

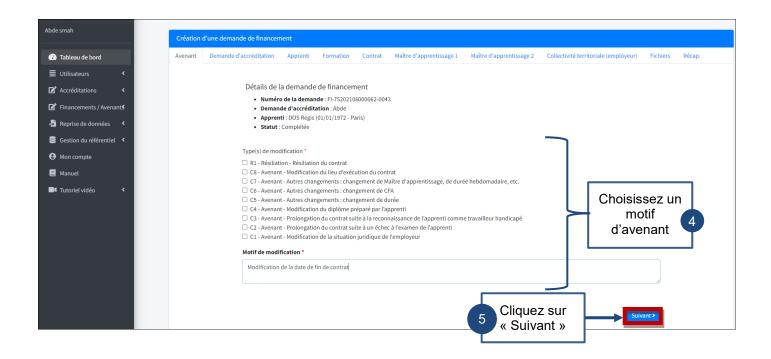
L'onglet « Avenant » permet au CFA de choisir un ou plusieurs motif(s) d'avenant.

Il existe 9 types d'avenants différents :

- R1 Résiliation Résiliation du contrat
- C1 Avenant Modification de la situation juridique de l'employeur
- C2 Avenant Prolongation du contrat suite à un échec à l'examen de l'apprenti
- C3 Avenant Reconnaissance de l'apprenti comme travailleur handicapé
- C4 Avenant Modification du diplôme préparé par l'apprenti
- C5 Avenant Autres changements : changement de durée
- C6 Avenant Autres changements : changement de CFA
- C7 Avenant Autres changements : changement de Maître d'apprentissage, de durée hebdomadaire, etc.
- C8 Avenant Modification du lieu d'exécution du contrat

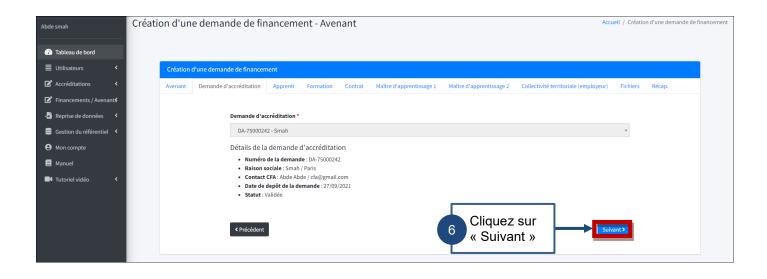
Le CFA devra également justifier ses motivations dans le cadre : Motif de modification



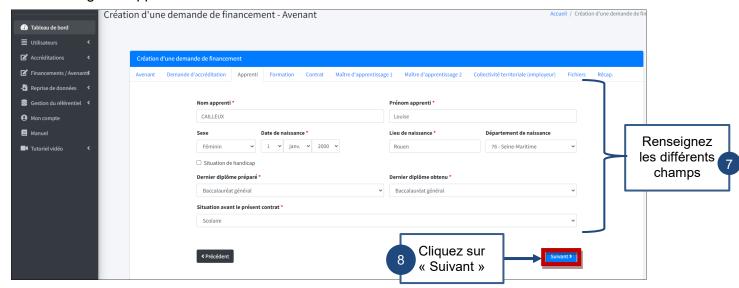




L'onglet « Demande d'accréditation » permet d'afficher les éléments d'identifiant le CFA



#### ⇒ L'onglet « Apprenti » s'affiche



## ⇒ L'onglet « Formation » s'affiche

L'onglet « Formation » permet de modifier les informations relatives au CFA et au diplôme (et à sa durée) pour lequel la formation sera dispensée. La modification des 5 derniers caractères du SIRET est possible.

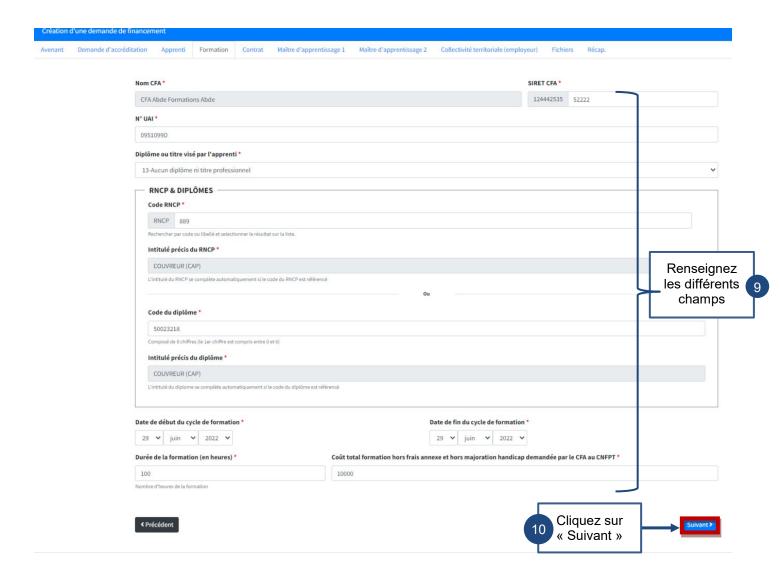
#### **RNCP:**



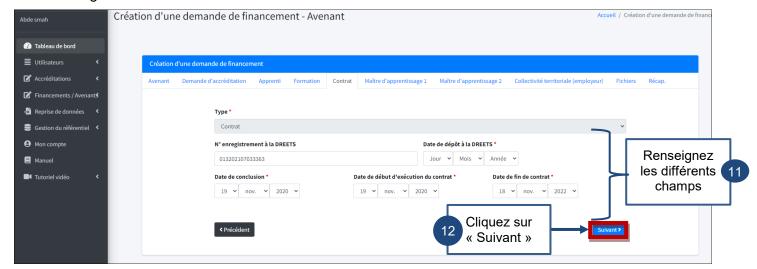


Chaque code RNCP est associé à un ou plusieurs codes diplômes :

- Si l'utilisateur saisit un code ou un libellé RNCP, cela va filtrer sur les codes diplômes associés,
- Si l'utilisateur saisit un code ou un libellé Diplôme, cela va filtrer sur le code RNCP associé.
- Si le code diplôme saisi n'est associé à aucun code RNCP, celui-ci prendra la valeur 0000 RNCP NON EXISTANT.
- Si après une saisie, le CFA souhaite modifier le code Diplôme, il devra alors supprimer le code RNCP précédemment trouvé pour que le nouveau code RNCP soit affiché.



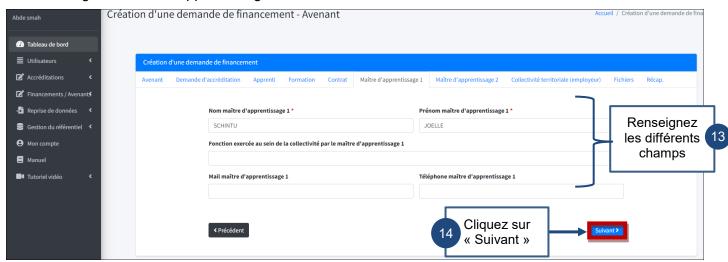
#### ⇒ L'onglet « Contrat » s'affiche





Les onglets « Maitre d'apprentissage 1 » et « Maitre d'apprentissage 2 » permettent de renseigner les informations relatives aux personnes qui vont accompagner l'apprenti dans sa formation.

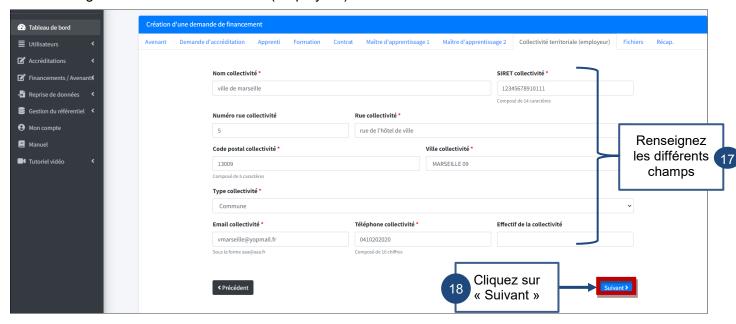
#### ⇒ L'onglet « Maitre d'apprentissage 1 » s'affiche



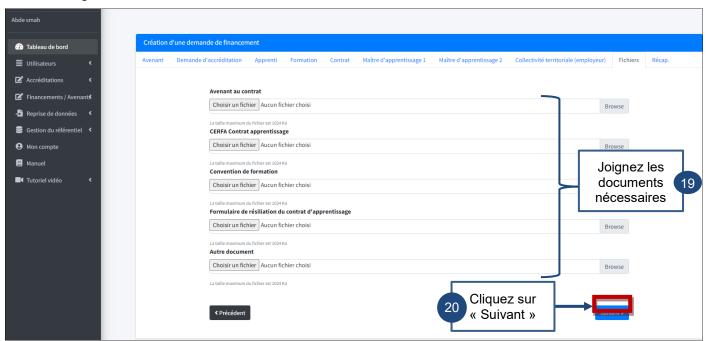
#### ⇒ L'onglet « Maitre d'apprentissage 2 » s'affiche



⇒ L'onglet « Collectivité territoriale (employeur) » s'affiche



⇒ L'onglet « Fichiers » s'affiche

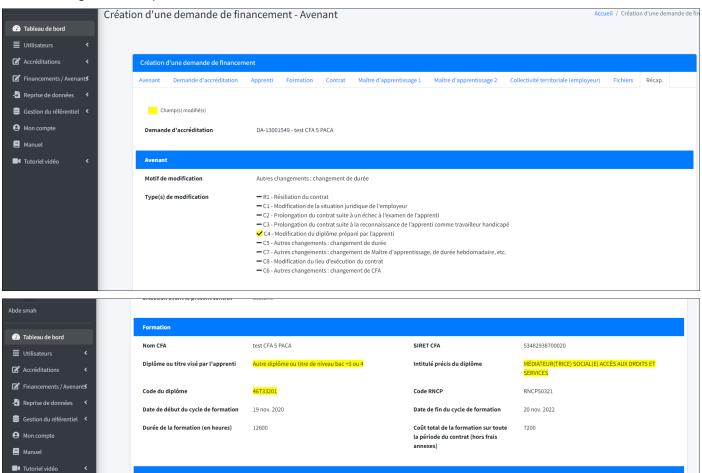




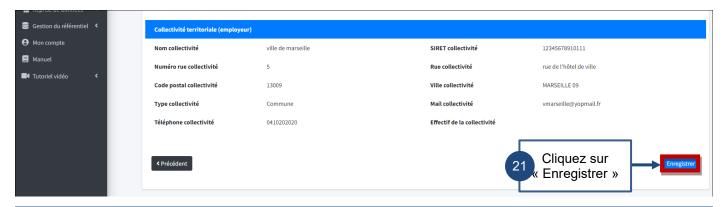
L'onglet « Récap » permet d'afficher l'ensemble des modifications effectuées au niveau de l'avenant

Celles-ci sont surlignées en jaune au niveau de cette page.

## ⇒ L'onglet « Récap » s'affiche





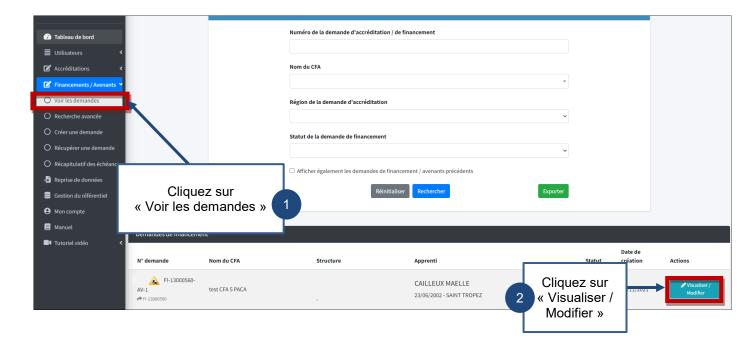




Si le formulaire comporte des erreurs, les documents devront, de nouveau, être sélectionnés.

## 9.2 Je recherche et consulte un avenant

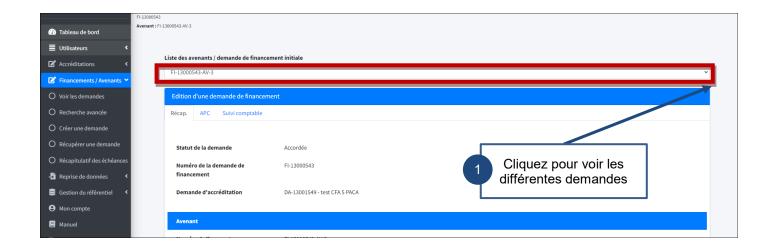
## Je me connecte à l'application (cf. 4.1 Je me connecte à l'application)



⇒ L'onglet « Recap » de l'avenant s'affiche.



Le CFA va pouvoir accéder aux différents avenants à partir de l'onglet « Récap »



Cette écran de résultat permet au CFA de suivre la progression de son avenant.

A la création de l'avenant, celui-ci aura le statut <u>« Déposée »</u>. Le CNFPT va pouvoir vérifier la complétude du dossier et sa recevabilité.



Le statut peut évoluer vers <u>« Incomplet »</u> si la demande nécessite un complément d'information. Le CFA pourra alors compléter son avenant selon les prescriptions du CNFPT.

Une fois la complétude vérifiée, le CNFPT validera l'avenant qui passera au statut « Complété ».

Si l'avenant est <u>« accordé »</u>, le CFA pourra accéder à l'onglet APC (Accord de Prise en Charge) et pourra y visualiser l'accord. **Cet accord entrainera automatiquement la clôture de la demande de financement précédente.** 

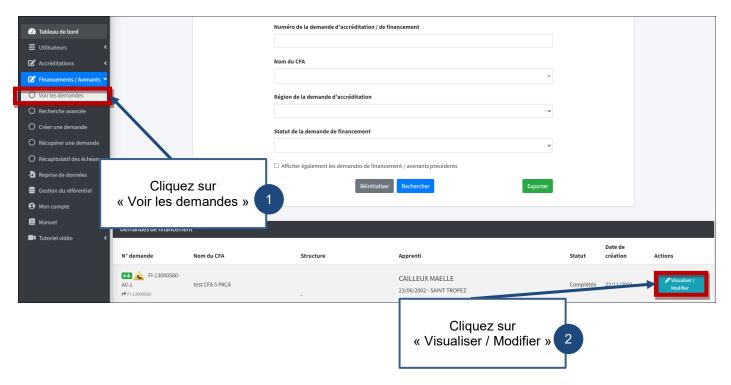
Le CFA aura également accès au suivi de financement de sa demande.

## 9.3 Je visualise l'accord de prise en charge (APC) de mon avenant

Je me connecte à l'application (cf. 4.1 Je me connecte à l'application)

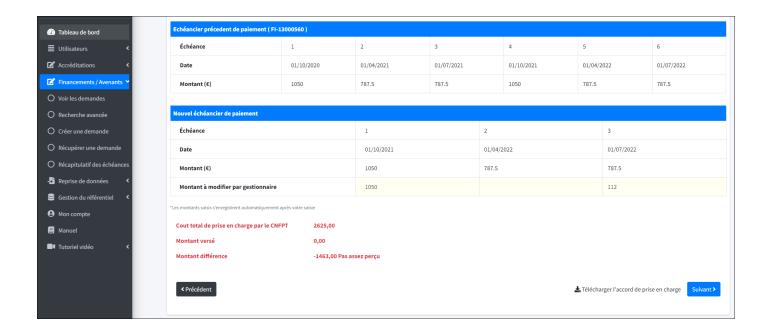


L'avenant doit avoir le statut « Accordée » pour pouvoir télécharger l'APC (Accord de Prise en Charge).



#### ⇒ L'avenant s'affiche







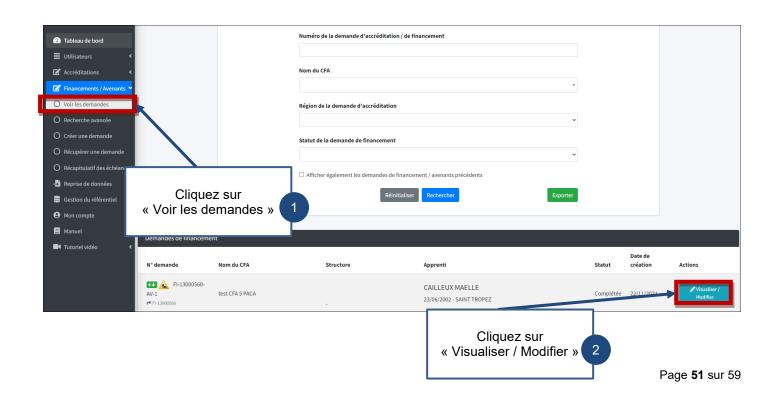
Après accord de prise en charge, l'échéancier prévisionnel des versements associé à la demande est calculé sur la base du référentiel des coûts annuels maximum de formation pris en charge pour une année scolaire et par diplôme.

## 9.4 Je suis la comptabilité de mon avenant

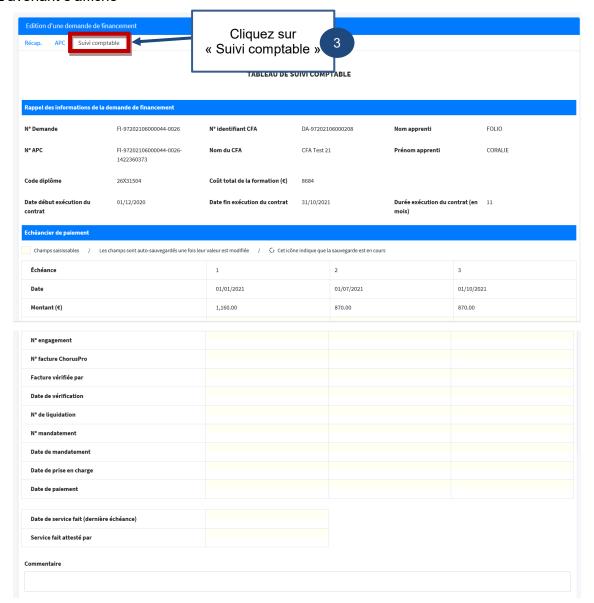
Je me connecte à l'application (cf. 4.1 Je me connecte à l'application)



L'avenant doit avoir le statut « Accordée » pour pouvoir accéder à l'onglet « Suivi Comptable »



## ⇒ L'avenant s'affiche

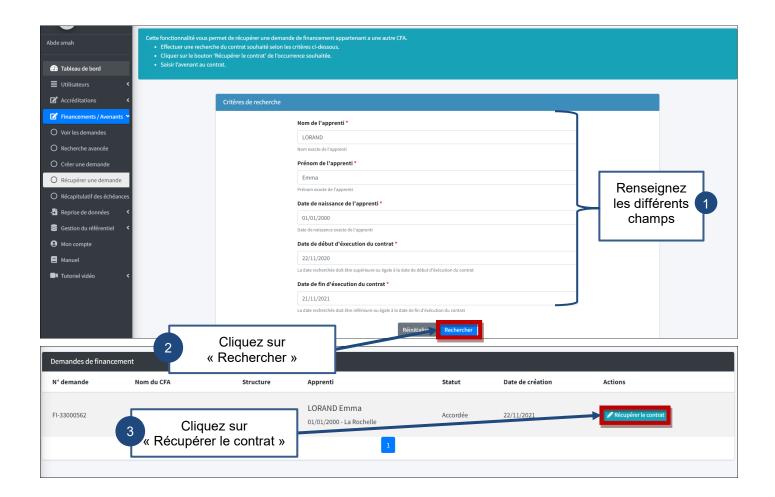


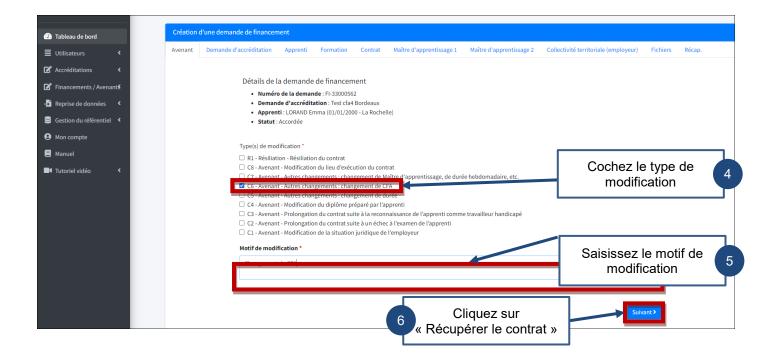
⇒ Il est alors possible de suivre le traitement des différentes factures.

## 9.5 Je récupère une demande de financement



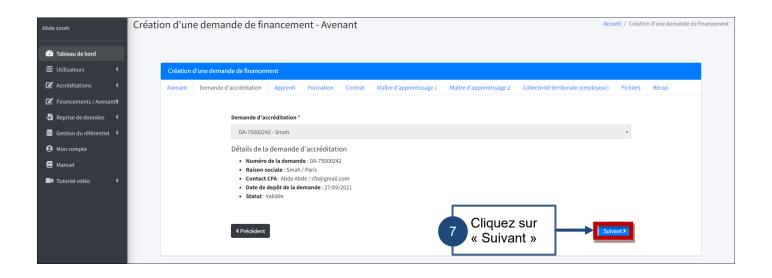
Il est possible pour un CFA de récupérer la demande de financement d'un autre CFA. Cette fonctionnalité va donc permettre de récupérer un contrat en cours. Le motif de cet avenant sera donc : C6 Avenant : Autres changements : Changement de CFA



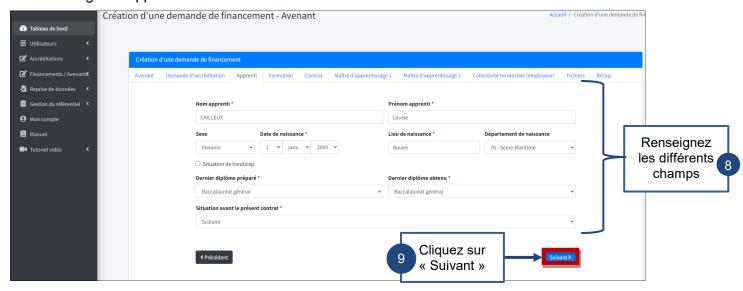




L'onglet « Demande d'accréditation » permet d'afficher les éléments d'identifiant le CFA



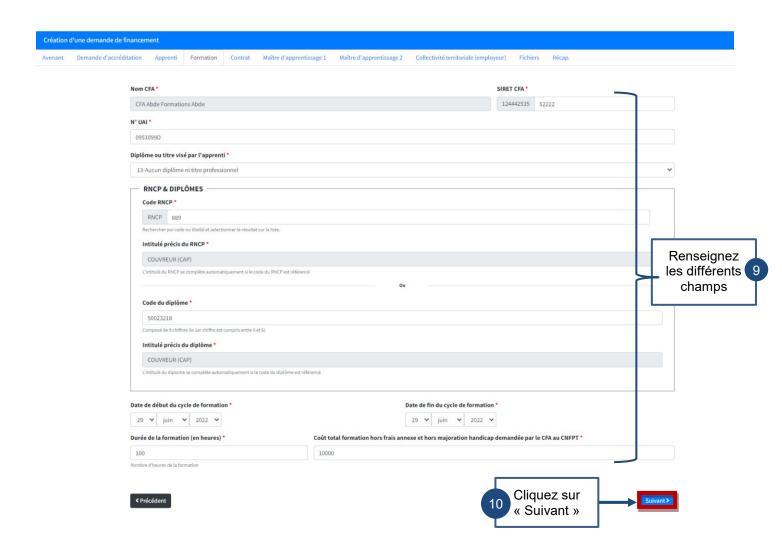
⇒ L'onglet « Apprenti » s'affiche



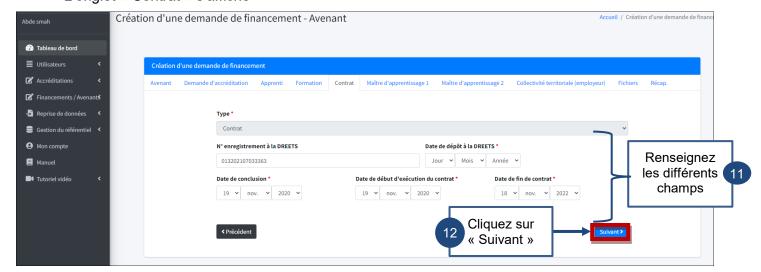
#### ⇒ L'onglet « Formation » s'affiche



L'onglet « Formation » permet de modifier les informations relatives au CFA et au diplôme (et à sa durée) pour lequel la formation sera dispensée. La modification des 5 derniers caractères du SIRET est possible.



#### ⇒ L'onglet « Contrat » s'affiche



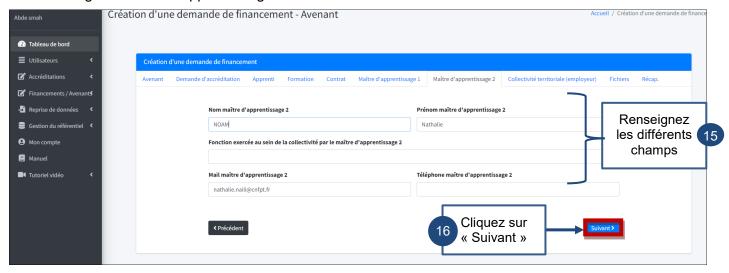


Les onglets « Maitre d'apprentissage 1 » et « Maitre d'apprentissage 2 » permettent de renseigner les informations relatives aux personnes qui vont accompagner l'apprenti dans sa formation.

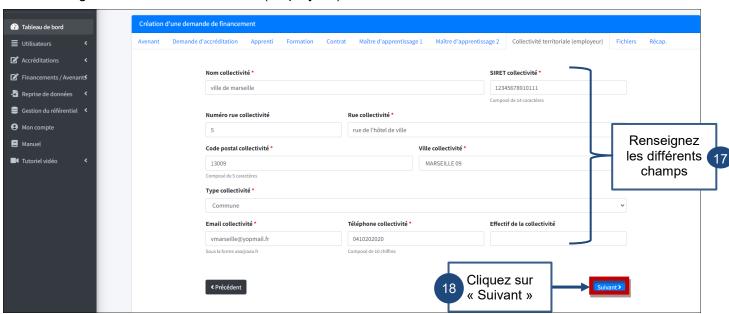
### ⇒ L'onglet « Maitre d'apprentissage 1 » s'affiche



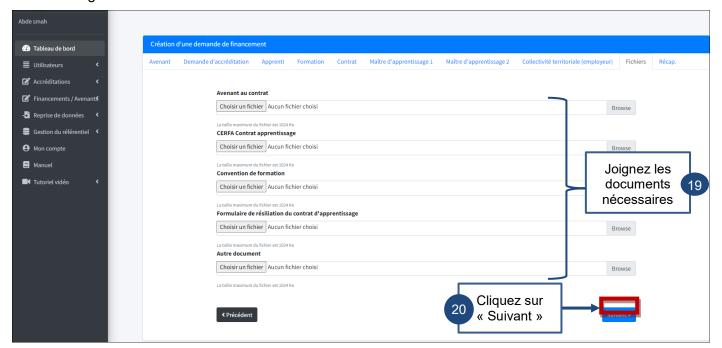
⇒ L'onglet « Maitre d'apprentissage 2 » s'affiche



⇒ L'onglet « Collectivité territoriale (employeur) » s'affiche



⇒ L'onglet « Fichiers » s'affiche





L'onglet « Récap » permet d'afficher l'ensemble des modifications effectuées au niveau de l'avenant.

Celles-ci sont surlignées en jaune au niveau de cette page.

## ⇒ L'onglet « Récap » s'affiche











L'onglet « Récapitulatif » est une restitution de l'ensemble des renseignements saisis. Le CFA va pouvoir envoyer sa demande de financement une fois qu'il a vérifié l'exactitude de ses saisies.